



## PROGRAMME DE FINANCEMENT DE LA FORMATION DES RESPONSABLES DE DISTRICT MULTIPLE 2008-2009

### FICHE D'INFORMATIONS

#### EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME DE FINANCEMENT DE LA FORMATION DES RESPONSABLES DE DISTRICT MULTIPLE ?

Ce programme offre un financement limité pour l'organisation de deux programmes annuels de formation spécifiques au niveau du district multiple : la formation des vice-gouverneurs de district et/ou des présidents de commission de district chargés de la formation des responsables. Les dépenses autorisées pour la formation des vice-gouverneurs de district seront remboursées à raison de 100 \$US au maximum par participant confirmé et pour le président de commission de district multiple chargé de la formation des responsables, à condition de ne pas dépasser les dépenses réelles. Les dépenses autorisées pour la formation des présidents de commission de district chargés de la formation des responsables seront remboursées à raison de 75 \$US au maximum par participant confirmé et pour le président de commission de district multiple chargé de la formation des responsables, à condition de ne pas dépasser les dépenses réelles. Les participants confirmés peuvent inclure SEULEMENT les vice-gouverneurs de district et les présidents de commission de district chargés de la formation des responsables. Les dépenses liées au programme et pouvant être remboursées comprennent : les frais de location de la salle de réunion, la documentation et fournitures, les frais de location de l'équipement audiovisuel, le prix des repas et du logement pour les participants et animateurs autorisés.

#### PAR OU FAUT-IL COMMENCER ?

Faire une demande de financement.

Dès que votre district multiple aura mis au point son programme de formation pour les vice-gouverneurs de district et/ou les présidents de district chargés de la formation des responsables, veuillez remplir les formulaires nécessaires et fournir les informations qui sont demandées ci-dessous pour chaque programme :

- 1) Formulaire de demande de fonds dans le cadre du programme de Formation des Responsables du District Multiple (ci-joint)

**NOTA BENE : Le président du conseil doit signer le formulaire de demande de financement**

- 2) Liste des prénoms/noms des animateurs, leurs qualifications et les sujets qu'ils présenteront
- 3) Les grandes lignes du programme

Veuillez faire parvenir ces renseignements au Service "Leadership Administration" à l'adresse indiquée ci-dessous. A la réception de ces renseignements, ceux-ci seront étudiés et en cas d'approbation, une lettre de confirmation sera adressée au président du district multiple chargé de la formation des responsables. Cette autorisation préalable est nécessaire pour tout versement de fonds de la part du LCI.

## **QUE DOIT-ON FAIRE UNE FOIS QUE CHAQUE SESSION DE FORMATION SERA TERMINEE ?**

Le district multiple doit remplir et soumettre les formulaires suivants (ci-joints) :

- 1) Un état de frais dûment rempli avec tous les reçus originaux (les règles de l'apurement des comptes sont indiquées ci-dessous)
- 2) Le formulaire de vérification des participants qualifiés, dûment rempli, avec les signatures des participants, attestant leur participation.

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Le remboursement sera établi au nom du district multiple.

Il est impératif que les états de frais nous soient retournés dans les plus brefs délais, conformément au règlement du Lions Clubs International qui stipule que les états de frais doivent être reçus au plus tard 120 jours après la date de fin du séminaire de formation. Les états de frais reçus après 120 jours ne seront pas pris en compte.

## **OU ENVOYER LES FORMULAIRES UNE FOIS QU'ILS SERONT REMPLIS ?**

Service de l'Administration de la Formation des Responsables  
Division de la Formation des Responsables  
Lions Clubs International  
300 W 22<sup>nd</sup> Street  
Oak Brook, Illinois 60523-8842  
Etats-Unis

## **QUESTIONS ?**

Merci d'adresser un courriel à : [leadership@lionsclubs.org](mailto:leadership@lionsclubs.org) ou téléphoner au 630.571.5466 poste 385 (service en anglais) ou envoyer un fax au : 630-571-1682.

NE MANQUEZ PAS DE VISITER LE CENTRE DE RESSOURCES EN LIGNE POUR LA FORMATION DES RESPONSABLES À :

[http://www.lionsclubs.org/FR/content/news\\_train.shtml](http://www.lionsclubs.org/FR/content/news_train.shtml)



## PROGRAMME DE FORMATION DES RESPONSABLES DU DISTRICT MULTIPLE DE 2008-2009

### FORMULAIRE DE DEMANDE DE FINANCEMENT

Veillez fournir les informations suivantes pour satisfaire les critères de financement pour un séminaire de district multiple pour les Vice-Gouverneurs de District ou un atelier de travail pour les Présidents de commission de District chargés de la Formation des Responsables. Cette demande de financement ne garantit pas l'attribution des fonds. Le financement est accordé au district multiple, sous forme de remboursement qui sera fait conformément aux Règles de l'Apurement des comptes en vigueur pour le programme de Financement de la Formation des Responsables de district multiple pour l'exercice 2008-2009. **Veillez retourner cette fiche avant chaque programme de formation du district multiple.**

### RENSEIGNEMENTS SUR LE DISTRICT MULTIPLE

1. **Numéro du District Multiple :** \_\_\_\_\_
2. **Coordonnées du Président de commission de district multiple chargé de la formation des responsables :**  
Prénom/nom (*merci d'imprimer*) \_\_\_\_\_ Numéro de membre : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Télécopie : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_

### RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME

1. **Type de programme** \_\_\_\_\_
2. **Dates du programme** \_\_\_\_\_
3. **Site du programme** \_\_\_\_\_
4. **Nombre de participants** \_\_\_\_\_
5. **Merci de joindre un exemplaire de l'ordre du jour ou des grandes lignes du programme.**
6. **Merci de joindre la liste des prénoms, noms et qualifications des personnes qui animeront le programme de formation.**

Accord du Président du conseil (exigée pour le financement)

\_\_\_\_\_  
[imprimer les prénom/nom du **Président du conseil**]

\_\_\_\_\_  
[signature du **Président du conseil**]

Veillez **envoyer** cette fiche au Service "Leadership Administration", Lions Clubs International, 300 West 22nd Street, Oak Brook, IL 60523-8842, Etats-Unis ou l'**adresser par FAX** au : 1.630-571-1682.



**PROGRAMME DE FORMATION DES RESPONSABLES DU DISTRICT MULTIPLE DE 2008-2009**  
**FEUILLE DE VERIFICATION DES PARTICIPANTS QUALIFIES**

Les participants ci-dessous attestent de leur participation à :

Type du programme : \_\_\_\_\_

Numéro du district multiple : \_\_\_\_\_ Programme de formation des responsables

Date(s) du programme : \_\_\_\_\_

(Veuillez remplir le tableau ci-dessous)

Numéro de Club	Nom	Numéro de membre	Titre	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

\_\_\_\_\_  
Président de district multiple chargé de la formation des responsables  
(Imprimer Nom et Prénom)

\_\_\_\_\_  
Président de district multiple chargé de la formation des responsables  
(signature)

La reproduction de ce formulaire est autorisée

Veillez retourner cette fiche au Service "Leadership Administration", Lions Clubs International, 300 West 22nd Street, Oak Brook, IL 60523-8842, ou l'adresser par FAX au : 1.630-571-1682





## PROGRAMME DE FORMATION DES RESPONSABLES DU DISTRICT MULTIPLE 2008-2009

### REGLES DE REMBOURSEMENT DES FRAIS

Le Lions Clubs International remboursera le district multiple pour les dépenses relatives au séminaire des vice-gouverneurs de district ou à l'atelier de formation des présidents de commission de district chargés de la formation des responsables. Les dépenses autorisées pour la formation des vice-gouverneurs de district seront remboursées à raison de 100 \$US au maximum par participant confirmé et pour le président de commission de district multiple chargé de la formation des responsables, à condition de ne pas dépasser les dépenses réelles. Les dépenses autorisées pour la formation des présidents de commission de district chargés de la formation des responsables seront remboursées à raison de 75 \$US au maximum par participant confirmé et pour le président de commission de district multiple chargé de la formation des responsables, à condition de ne pas dépasser les dépenses réelles. Les participants confirmés peuvent inclure SEULEMENT les vice-gouverneurs de district et les présidents de commission de district chargés de la formation des responsables.

- A. Le prix des chambres d'hôtel. Le reçu original de l'hôtel faisant ressortir les noms des occupants, doit être joint au relevé de frais.
- B. Le coût raisonnable des repas dans le cadre du programme. Les reçus originaux des repas, sur lesquels les détails des repas seront marqués, doivent être joints au relevé de frais.
- C. L'achat de fournitures nécessaires à la présentation du programme. Les reçus originaux doivent être joints.
- D. La location de la salle de réunion et de l'équipement nécessaire. Les reçus originaux doivent être joints
  1. Aucun remboursement ne sera fait pour les frais de voyage (par avion, autobus, ou train ou pour les kilomètres parcourus en automobile) ni pour les frais généraux, tels que les boissons alcoolisées, le téléphone, la blanchisserie/teinturier, les frais de parking, l'assurance voyage etc.
  2. Pour se faire rembourser, les participants autorisés doivent assister au programme de formation offert par le district multiple, dans sa totalité.
  3. Les remboursements seront faits dans les devises locales du district multiple, sauf si les intérêts de l'Association dictent le contraire (selon les règlements du Conseil) et conformément aux taux de change utilisés par le siège international au moment où les dépenses ont été faites. Le remboursement sera fait en dollars américains, lorsque l'Association ne possède pas de compte en banque dans le pays du participant. **Nota Bene : Les remboursements par transfert électronique ne peuvent pas être faits à des comptes privés.**
  4. *Si les frais contiennent des devises différentes, il faut présenter un état de frais différent pour chacune d'entre elles.*

Le Lions Clubs International ne prévoit aucune disposition pour l'assurance médicale de ses membres, qu'ils assistent à une manifestation Lions ou non. Il est donc conseillé, dans le cadre d'un déplacement Lions ou autre, de *se munir d'une couverture médicale adéquate*. Un grand nombre de contrats, qu'ils soient privés ou professionnels, ne prévoient pas de couverture à l'étranger, parfois ni même en dehors de la ville, de l'Etat ou de la Province. Cela est le cas en ce qui concerne le plan d'assurance médicale USA Medicare qui ne s'applique qu'aux Etats-Unis. C'est probablement aussi le cas dans bien d'autres pays, que le plan soit étatisé ou privé. C'est une question personnelle, variant d'une personne à l'autre. Il y a donc lieu d'examiner soigneusement votre propre situation et celle des membres de votre famille et de vos amis avant de voyager.

**CONFORMEMENT AUX REGLEMENTS DU LCI, LES ETATS DE FRAIS REÇUS 120 JOURS APRES LE SEMINAIRE DE FORMATION OU PLUS TARD NE SERONT PAS CONSIDERES POUR LE REMBOURSEMENT.**